

où le Canada devra établir une politique navale permanente.

A cette heure si importante de notre histoire nationale, quand le premier ministre s'écrie: "Nous avons un immense héritage." Quand l'honorable directeur général des Postes s'écrie: "Nous serons un jour le centre de l'empire..." nous devons réfléchir....

Avant de voter en faveur de la politique du parti libéral, avant de construire deux escadres qui pourront coûter cinquante ou soixante et quinze millions; avant d'arracher les bras de mes compatriotes à l'agriculture et aux industries, je veux développer les vastes domaines que nous possédons; je veux grandir notre commerce et nos industries; je veux développer nos ressources agricoles, forestières et minières. Mais, aussi, je veux consulter le peuple avant d'établir une politique définitive.

Pour obtenir ce résultat, pour assurer la prospérité de nos cultivateurs et de nos ouvriers, pour donner à toutes les classes sociales le privilège de grandir et de prospérer, je suis prêt, comme le premier ministre du Canada le désire, à prêter mon concours afin de fortifier le prestige de la mère patrie.

Des hommes de ma race, des journalistes, croyant leurs doctrines orthodoxes, paraissent posséder le monopole de l'amour de la patrie, et semblent incapables de se convaincre du patriotisme de leurs adversaires. Dans leur opinion, les chefs politiques ne sont que des corrupteurs. Je n'ai pas la mission de défendre les hommes qui dirigent les destinées du parti libéral et du parti conservateur; mais je répudie avec la plus vive énergie toutes ces calomnies lancées contre les représentants du peuple qui exercent en toute conscience leur mandat. Cependant il se trouve des journalistes, des hommes de ma race, qui se croient les seuls dépositaires des pures doctrines civiques et patriotiques, qui nous accusent de trahison parce que nous suivons les dictées de notre conscience. Je nie à ces journalistes, qu'ils s'appellent Bourassa, Lavergne ou Héroux, de nous traiter de renégats.

En approuvant la politique de M. Borden, je reste attaché aux traditions léguées par nos ancêtres. Comme l'a si bien dit l'honorable ministre des Postes: "Aux premiers jours de la domination anglaise, quand la mère patrie traversait des jours de danger, les Français et les Anglais s'entendaient pour organiser une souscription afin de réunir une somme d'argent qui serait envoyée à la mère patrie, comme leur humble contribution pour l'aider dans ses guerres". A ceux qui parlent d'intimidation, de corruption et de trahison, je rappelle la noble conduite des chefs de mon Eglise qui n'ont pas hésité à s'imposer de grands sacrifices pour assurer le prestige de l'Angleterre aux heures de danger, et j'aime mieux suivre

M. PAQUET.

les chefs de mon Eglise que de suivre l'honorable député de Témiscouata (M. Gauvreau) qui a trahi en 1896...

M. GAUVREAU: Je soulève une question de règlement.

M. L'ORATEUR SUPPLEANT (M. Blondin): Je crois que l'honorable député se sert de termes qui ne sont pas parlementaires; le mot trahison n'est pas parlementaire.

M. GAUVREAU: Je demande que le député de l'Islet retire ce mot-là. Au fait, je lui pardonne, et vous savez pourquoi, monsieur l'Orateur. Pleurez sur vous, O filles de Jérusalem...

M. PAQUET: Je ne puis dire qu'une chose, c'est que je pardonnerai au député de Témiscouata quand il aura le courage de confesser devant cette Chambre toutes les faiblesses qu'il a exprimées depuis 1896.

Monsieur l'Orateur, je demande à l'honorable député de Témiscouata de dire tout haut ce qu'il pense tout bas, afin qu'il ne soit pas obligé d'aller rapporter dans des journaux ce qu'il devrait dire ici.

M. GAUVREAU: Je soulève une question de règlement...

Quelques VOIX: A l'ordre, à l'ordre.

M. GAUVREAU: Je représente le peuple ici comme vous autres, messieurs, et je soulève une question de règlement: l'honorable député n'a pas le droit de faire des insinuations personnelles contre moi. S'il a des accusations à porter, qu'il le fasse comme un homme.

M. PAQUET: Je désire nier que je fais des accusations.

L'ORATEUR SUPPLEANT (M. Blondin): Je comprends que l'honorable député désire dire qu'il nie la chose.

M. GAUVREAU: Et qu'il la retire. Au reste, je lui pardonne parce qu'il ne sait ce qu'il dit en ce moment.

M. PAQUET: Il faut avoir le courage de porter des accusations dans cette Chambre; et si le député de Témiscouata a des accusations à porter contre moi, qu'il le fasse, et pour le lui permettre, je vais reprendre mon siège.

M. GAUVREAU: Je crois que l'honorable député ferait aussi bien de continuer son discours, sans poser de question aux autres.

M. PAQUET: D'après ce que mon honorable ami vient de dire, je serais obligé de porter sur mes épaules un fardeau qu'il ne pourrait pas lui-même porter; mais je suis prêt à prendre la responsabilité de mes actes, et je continue mon discours.

Le peuple canadien est entré, par la force des circonstances, en 1760, dans une autre